L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLÉANS,
Mardi, 4 Novembre 1828.

POUR PRESIDENT,
JOHN QUINCY ADAMS,

L'ami, le confident de Washington, de Jefferson, de Madison et de Monroe;

Que chacun de ces patriotes et pères de la patrie, a honoré de sa confiance, en l'employant dans les offices les plus importants du gouvernement;

Que LE CENTRE, en 1824, a élevé au poste le plus éminent dans le monde : Dont l'administration, quoiqu'assaillie, depuis le commencement, de la manière la plus virulente, par une faction sans principe, a été néanmoins florissante et avantageuse au pays;

Qui, dans moins de quatre années, outre les dépenses du gouvernement, et l'application de DOUZE MILLIONS de piastres aux améliorations intérieures, a payé près de QUARANTE MILLIONS de piastres de la dette nationale!

ELECTEURS D'ADAMS.

JAMES VILLERE—*De St. Bernard,*
A. LEBLANC—*De l'Assomption,*
O. BUSHNEL—*D'Est Baton-Rouge,*
N. DECLOUET—*De St. Martin,*
B. MORRIS—*Natchitoches.*

Amis de l'Administration

☞ *Vous êtes prévenus qu'une assemblée aura lieu* **CE SOIR,** *4 Novembre, à 6 heures et demie, au Theatre St.-Philippe.*

☞ D'après l'estimation des personnes qui ont assisté hier aux élections, nous avons une majorité de près de *SOIXANTE* voix!! Accourez amis de l'Administration, soutiens de la cause du peuple; l'urne électorale vous attend, la patrie vous appelle: que chacun de vous vienne déposer le vote qui doit assurer aux Etats Unis la paix et la prospérité. La journée d'hier est du plus heureux augure; elle doit vous enflammer de zèle. Que chacun fasse son devoir, ce devoir sacré que nous imposent le soin de notre gloire nationale, l'amour de nos institutions et la patrie en danger. De la fermeté, de la persévérance, et la faction rentrera peut être dans le néant. Nous disons *peut être*, car on peut tout attendre d'hommes qui osent se mettre en rébellion ouverte contre les lois de l'Etat, et insulter aux Magistrats Suprêmes de cette République par les plus atroces, les plus révoltantes calomnies. Votez, votez pour JOHN QUINCY ADAMS; votez pour notre illustre Président; le corps politique sera préservé d'une ruine immédiate, et nous aurons le tems de parer aux coups qu'on veut porter à nos Institutions. VIVE LA REPUBLIQUE!!— VIVE JOHN QUINCY ADAMS!!

ELECTION DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

Voici comment se fait la nomination des électeurs du Président et du Vice-Président dans les differens Etats de l'Union, et l'époque à laquelle cette nomination a lieu.

DIX-NUIT Etats votent par Bulletin général, savoir:

	Votes.
Vermont—Le 11 Novembre	7
New-Hampshire—Le 3 Novembre	8
Massachusetts—Le 3 Novembre	15
Rhode-Island—Le 19 Novembre	4
Connecticut—Le 3 Novembre	8
New-Jersey—Le 4 et le 5 Novembre	8
Pensylvanie—Le 31 Octobre	28
Virginie—Le 3 Novembre	24
North-Carolina—Le 13 Novembre	15
Georgia—Le 3 Novembre	9
Alabama—Le 10 Novembre	5
Mississipi—	3
Louisiane—Le 3, le 4 et le 5 Novembre	5
Kentucky—En Novembre	14
Ohio—Le 3 Novembre	16
Indiana—	5
Illinois—Le 3 Novembre	3
Missouri—Le 3 Novembre	4

QUATRE Etats votent par Districts, *savoir*:

Maine—Le 3 Novembre	9
New-York—Le 3, le 4 et le 5 Novembre	36
Maryland—Le 10 Novembre	11
Tennessee—Le 13 et le 14 Novembre	11

Dans DEUX Etats, la Législature nomme les Electeurs; ce sont ceux de

Delaware—	3
South-Carolina—	11

☞ Au nombre des passagers arrivés hier par les bateaux-à-vapeur, il se trouve quatre membres de la prochaine législature.

FRANCE.

Paris, 6 Septembre.

Les Russes iront-ils à Constantinople? les Russes iront-ils cette année à Constantinople? telles sont les questions à l'ordre du jour. Nous n'avons pas la prétention de les résoudre; l'avenir seul les decidera; mais du moins est-il permis d'examiner le pour et le contre, en laissant, par force, aux événemens qui se préparent le soin d'une solution positive.

Il paraît évident aujourd'hui qu'on s'était trompé sur le veritable motif du retour à Odessa de l'empereur Nicolas. Une lettre de notre correspondant de Vienne, insérée dans le *Constitutionnel* du 31 Août, a fourni à cet égard des eclaircissemens confirmés par les faits et par toutes les nouvelles ultérieures. Dans le principe, on s'était généralement accordé à considérer comme une retraite, commandée par des mécomptes et des revers, le voyage de l'empereur de Russie; maintenant, qu'on est mieux informé, on se trouve conduit à reconnaître que ce voyage inattendu n'est, à vrai dire, que le résultat de combinaisons destinées à accélérer les opérations des armées moscovites.

Le quartier-général de l'empereur était encombré d'agens diplomatiques, d'envoyés secrets ou apparens, dont l'accumulation portait obstacle à l'exécution des plans concertés; chacun cherchait à pénétrer les mystères de ces plans; ceux qui n'y pouvaient parvenir les interprétaient à leur manière dans le but de se rendre agréables aux personnages qu'ils représentaient; parfois, à force de conjectures, on arrivait à approcher de la réalité, et l'on comprend tout ce qu'un pareil essaim de curieux diplomatiques pouvait avoir de gênant pour des operations aussi graves, et qui exigent avant tout de la circonspection et du silence.

D'un autre côté, les Turcs, appréciant toute l'importance de la situation de Shumla, ont concentré dans cette place des forces considérables, et la plus grande partie des ressources dont ils ont pu disposer. D'après des rapports considérés comme certains, l'armée des assiégés serait elle même assez nombreuse pour cerner la ville.

Peut-être, dans le principe, les Russes, suivant en cela l'exemple de Frédéric, et mettant surtout à profit les leçons de Napoléon, avaient-ils formé le dessein de tourner Schoumla, de laisser autour de ses remparts un corps d'observation, et de passer outre; mais la concentration des forces réunies par les Turcs dans l'enciente de la ville, n'a pas permis de suivre les premiers plans; il eut été trop dangereux de laisser sur ses derrières une armée aussi formidable, qui, pour être contenue dans ses remparts, aurait probablement exigé plus de cent-cinquante mille soldats.

Il a fallu dès lors faire venir des renforts, les attendre, et c'est en les attendant, sans néanmoins suspendre les opérations autour de Schumla, que l'empereur a fait le voyage d'Odessa. Tous les diplomates et la plus grande partie des agens étrangers qui l'entouraient l'y ont suivi; c'est maintenant à Odessa, dit-on, qu'ils doivent continuer à rester, attendu que toutes les nouvelles arriveront d'abord sur ce point pour ensuite être répandues en Europe. Ainsi, au moyen du voyage d'Odessa, l'empereur Nicolas se sera débarrassé d'un alentour qui pouvait entraver ses opérations et gêner sa politique; il aura hâté l'arrivée de ses renforts; au lieu de perdre du tems, il en aura gagné, et à son retour à l'armée, il se trouvera tout préparé pour continuer la campagne avec de nouvelles chances de succès.

A présent, on en revient toujours à la question essentielle: Les Russes iront-ils à Constantinople? Nul doute qu'en commençant la guerre, ils n'en aient pris la résolution. Cette grande entreprise, méditée depuis plus de cinquante ans par le cabinet moscovite, préparée par lui depuis dix années, a déjà coûté trop cher, a exigé de trop grands sacrifices, pour laisser supposer que la Russie renoncera au but qu'elle s'était promis d'atteindre. Sans doute les puissances, et notamment l'Angleterre et l'Autriche, font de grands efforts pour détourner les Russes de leurs vastes projets; mais ces puissances n'ont aucun moyen positif de les arrêter; et, si l'on n'oublie pas que la Russie fait marcher une seconde armée vers l'Asie Mineure, que cette armée est probablement destinée à couper aux Turcs la retraite sur les rives asiatiques du Bosphore, ce sera une raison de plus d'en conclure que la résolution des Russes est inébranlable.

Quels que soient les obstacles non prévus qu'ils aient à surmonter, il est à peu près certain que s'ils veulent aller à Constantinople, les Russes iront; et tout concourt à démontrer qu'ils en ont la volonté bien arrêtée. Y arriveront-ils cette année? C'est probablement ce qui sera décidé à Schoumla et à Varna. D'ailleurs, est-il bien certain que l'hiver les oblige à suspendre entièrement le cours de leurs opérations? On ne le pense pas.

Tels sont les renseignemens que nous tenons de nos correspondans de l'Allemagne et des principautés.

Si les Russes vont à Constantinople, qu'arrivera t-il? Oh! ici doit commencer une nouvelle série d'événemens dont on peut calculer les hautes conséquences, mais dont il serait plus que téméraire de chercher à prévoir les résultats.

ESPAGNE.

Madrid, 18 Aout.

Une intrigue très-forte a eu lieu parmi les absolutistes, relativement à un changement du ministère actuel. Ces Messieurs voudraient en nommer un à leur guise, qui rétablirait l'inquisition; mais le Roi s'y est formellement refusé, et a même été jusqu'à dire que ce tribunal ne serait jamais rétabli tant qu'il régnera sur l'Espagne.

On prétend que les ambassadeurs des puissances composant la sainte alliance, se sont présentés au Roi, en l'invitant, au nom de leurs gouvernemens respectifs, à retirer de Lisbonne son ambassadeur, puisque ceux de leurs nations ont quitté cette cour: on ne sait pas encore quelle sera la détermination que prendra S. M.

Les Portugais qui se sont refugiés en Espagne ont été complètement volés par le colonel Silveira, qui avait été nommé par le gouvernement espagnol pour les désarmer à leur entrée sur ce territoire. Ce qu'il fit en effet; mais il alla plus loin: il prit l'argent, les chevaux et les effets de ces pauvres malheureux.

Les révoltés de la Catalogne vont toujours leurs train. Des lettres de Barcelonne assurent qu'une conspiration a été découverte dans la ville de Vich, et que le capitaine-général avait ordonné de fusiller sur-le-champ quatre moines qui en étaient les chefs.

MEDITERRANÉE.

Extrait du Constitutionnel.

On a reçu le 28 à Lloyd, dit un journal anglais, la nouvelle suivante:

« L'agent de Lloyd écrit de Gibraltar, sous la date du 17 août, qu'il vient d'arriver dans ce port un individu qui annonce avoir quitté Mahon le 29 Juillet. A cette époque, cette île ainsi que Majorque étaient occupées militairement par les Français: des forces navales considérables étaient à Mahon, et on attendait de Cadix une division de troupes françaises.

« Si cette nouvelle est vraie, il est probable que l'expédition française qui était devant Alger a pris possession de ces îles, excellentes pour hiverner si les Algériens ne faisaient pas la paix. Peut-être aussi le gouvernement français les a-t-il reçues de l'Espagne en garantie du paiement de la dette qu'elle a contractée envers la France."

Cette nouvelle, dit le *Globe and Traveller*, nous paraît dénuée de fondement.

NECROLOGE —*Communiqué.*

Nous avons à regretter un de nos concitoyens les plus respectables, la Faculté un de ses membres les plus distingués, l'humanité un de ses plus ardents zélateurs. Mr. LOUIS FORTIN, arrivé à la Louisiane dès l'année 1792, après y avoir exercé ses talens pendant 36 ans, vient de nous être enlevé à l'âge de 62 ans, par une maladie aussi longue que douloureuse. Citoyen recommandable, époux affectueux, père tendre, ami sûr, l'homme fut toujours en lui, inséparable du praticien.— Il a constamment rempli les devoirs que la Société nous impose, avec cette bonté d'âme, cette aménité de caractère, cette probité simple et inaltérable, qui le rendirent si cher à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Arrivé au plus haut degré de réputation médicale, par ses talens, comme au plus haut point de considération publique, par ses vertus, Mr. Fortin jouissait de l'espoir anticipé de se voir bientôt remplacé dans sa profession par un fils chéri, digne de lui succéder, quand la mort a terminé son honorable carrière, plonge dans la désolation sa respectable famille, et ravi aux indigens leur bienfaisant protecteur, dont les égards, les soins et l'affabilité les avaient habitués à ne voir en lui qu'un ami. La perte d'un tel homme est une perte sociale, et se fait ressentir bien au delà du cercle de la famille.

Maritimes.

PORT DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Expédiés.

Brick Carroll Smith, Boston, Cockayne et Wolfs
Brick Attakapas, McManus, Attakapas, capt.

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe du S. O. et de la Balise, ayant mis en mer le navire John Linton, et remorqué dans le jour le brick Elba. Il est parti de la Balise avant-hier soir à 8 heures, il y avait 4 voiles en dehors de la barre; passé le blockhouse, brick Juba, brick América, navire Salute, brick Mariano, et un navire nom inconnu; à la passe S. O. navire Champion, navire Sapphire, brick Meridian; à 6 milles au dessous du fort Jackson, brick Isabella et une goël. nom inconnu; au fort Jackson, navire Cathérine, navire Peru, navire Martha, brick Chilo, navire Chariot, brick Ivory Lord; un mille au dessus du fort, navire Martha, navire Hannibal; Johnson, brick Kremlin dont il a apporté le sac aux lettres ainsi que celui du brick Morales.

Bateau à vapeur Lady of the Lake, Fitch de Baton-Rouge, avec 30 bts sucre 42 bls melasse à J Lalande; 38 balles coton à I Lurquin; 1 cs nids à Soher, Goodman et co; devers articles à Ogier et co—Passagers; MM. Patin, Hughes, Dugat, Lemon, Chaimers, Cillallon, et 22 autres.

Bateau à vapeur Coosa, Strang, Bayou Sarah, avec 87 balles coton à M White; 40 à N J Dick; 127 à J Hagan et co, 75 à Lee et Williams; 16 à Reynolds, Byrne et co. 10 à W Flower; 22 à G Russell et Barstow. 13 à Wilkins et Linton; 58 à J Lanquier; 28 à Benoist et Blanchard—Passagers, MM. P Smith et sa femme, B Coffee, V Allain, N Stone, S W Walch, J Reid, J Adams.

Bateau à vapeur Florida, Laurant, Bayou Sarah, avec un chargement de coton, 153 balles à N Cox, 132 à Reynolds, Byrne et Co, 57 à Wilkins et Linton, 57 à N et J Dick, 22 à Forstall, 19 à Lee et Williams. 12 à Fisk et Co, 17 à Thompson et Grant.—Passagers, MM. Doussant, Mde. Pattin, Mlle. Perrin, Mlle. Borie. Dr. Leblanc, le capt. Chase, J Turner, G Gibson, Torells, A St Amant, Trouard, Brety, Shaffer, B Sale, R Relf, J Chenn, Lane, H Lawrence, G et R Marigny, A Fouchier, Richards, Lartigue; 13 esclaves.

Cinq cadans de l'Ouest, avec 700 barils farine à Townsley et Prteur, 300 dito jambons, graisse, whiskey, maïs &c, aux propriétaires à bord.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, Contre les risques de Mer et d'Icendie.

LES directeurs de cette institution ont résolu qu'à l'avenir le prix des polices serait comme suit:—

50 cents quand la prime est moindre de $ 0.
Une Piastre " " " 20.
2 Piastres quand la prime se monte à 20 piastres ou au delà. Par ordre

AUG. St. MARTIN,
4 novembre—3t. *Secrétaire.*

CHANGEMENT DE DOMICILE.

PARIZOT, accordeur et facteur de forte-piano, a transféré son atelier de lutherie rue St. Pierre N°. 99 à l'encoignure de la rue Bourbon. Il répare et remet à neuf les vieux pianos, ainsi que toute espèce d'instruments de musique. 4 nov—6f.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que, comme successeur de M Clément, il tiendra constamment dans son magasin, au coin des rues de Chartres et St.-Pierre, un assortiment général d'articles de groceries, vins de toute espèce etc. le tout de la première qualité. Il offre à vendre en débarquement du navire Bolivar, du Havre,

Saucisons de Lyon,
Fromages de Gruyère, Tête de mort, et pâte grasse.
Sardines à l'huile et au beurre
Fruits à l'eau-de-vie de toute espèce.
Confitures de France et de la Havane
Moutarde de Maille, assortie.
Un assortiment de toute espèce de liqueurs fines de France et de la Martinique.
Vins de Champagne et autres vins fins.

Et en un mot, toutes sortes d'epiceries. Le tout à des prix modérés et de meilleur choix. [4 nov—4f.] PRE. CLAPIER.

LANDING from ship Louisiana and for sale by the subscribers, 10 puncheons real Jamaica Rum, superior quality.
Oct 7 GOTTSCHALK & REIMERS.

REÇU par le Bolivar, venant du Hâvre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse,

Thons et Truffes à l'huile,
Fromage de Gruyère de la Suisse,
Marasquino de Zava
Moutarde de maille,
Golces assorties, Kirchwasser,
Saucissons de Lyon, Sardines à l'huile, &c.
3 novembre—8

A VENDRE,

Le sloop EMILIE, parfaitement construit et d'une grande marche; il est construit à clains et doublé en cuivre. Ce batiment est mouillé vis-à-vis la rue Conti. Pour les conditions s'adresser à
1er novembre V. ROUMAGE.

POUR NEW-YORK;
(Paquebot du 8 Novembre.)

Le navire KENTUCKY, capt. Rathbone, partira comme il est dit ci-dessus.— Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
1er nov FOSTER & HUTTON.

POUR NEW-YORK,
(Paquebot du 18 Novembre, 3e. ligne,)

Le beau navire du voilier LIVERPOOL capitaine Philips, partira le jour mentionné ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1er Nov JNO. G. STEVENSON.

POUR PHILADELPHIE,

Le navire neuf CHESTER, capitaine Store, est pret à recevoir son chargement; ayant une partie de son frêt engagé, il partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
1er Nov S. C. & R. BELL, rue du Canal

POUR VICKSBOURG, PETIT-GULF,
Et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-à-Vapeur CRUSADER, capitaine Rd. Jackson, prends du frêt pour les lieux susdits, et partira aujourd'hui Samedi 1er. Novembre. Pour frêt ou passage, s'adresser a bord ou à
1 nov C. BYRNE.

Pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et Plaquemine.

Le superbe bateau-à-vapeur *LADY LAFAYETTE*, fin marcheur; fera les voyages réguliers d'ici à Plaquemine, et prendra du fret et des passagers pour tous les endroits de débarquement d'ici là. Le fret pour le Bayou de Lafourche sera envoyé dans une berge jusqu'à Thibodaurville. Le *Lady Lafayette* partira de la Nlle.-Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
15 oct. A. LEMEE.

PAQUEBOTS REGULIERS
POUR TAMPICO.

Les belles goëlettes CORREO, capitaine Tucker, et HOUND, capitaine Bateman, de première classe et nouvelles, partiront à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le *Hound* partira d'ici le 1er. Août, et de Tampico le 15 du même mois; et le *Correo* partira d'ici le 15 d'Aout, et de Tampico le 1er. de ce mois.

☞ Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que les arrangemens ci-dessus seront ponctuellement observés.

Pour fret ou passage s'adresser à Tampico, à GORDON, TUYES et Co,
Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co.
1er. aout.

HELVETIC ACADEMY.

LE Rev. Mr. DE FERNEX que les maladies avaient momentanément éloigné de la ville y est rentré depuis quelques jours. Il a transporté son domicile dans la rue Dauphine, maison Porter, entre Bienville et Conti.

Son séjour à la Nouvelle-Orléans étant résolument fixé, Mr. D. F. a l'honneur de rappeler aux pères et mères, qu'il continue à consacrer une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse. Sa méthode déjà connue, réunit divers avantages qu'il croit dignes d'être appréciés. Ami de ses élèves plus encore que leur maître, il s'efforce de leur applanir les difficultés de la science et de les conduire par des routes faciles aux limites de l'éducation. C'est sur le type des Ecoles Suisses et Allemandes que Mr. D. F. a calqué son mode d'enseignement; il ose en attendre les plus heureux succès. Il sera, d'ailleurs, flatté de donner aux personnes qui s'adresseront à lui, tous les détails qu'elles peuvent désirer et qui ne sauraient trouver place ici. 28 oct.

A LOUER.—Pour le 1er. Octobre 1828, le beau magasin avec entrepont et actuellement occupé par MM. Lincoln & Green, rue Royale, près la banque de l'Etat. S'adresser à
18 sept. D. SEGHERS.

AVIS AU PUBLIC.

A l'écurie N°. 93. rue St. Louis, on trouvera un **CHAR FUNEBRE** à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastique au cimetière.—Le tout pour 5 piastres
13 sept—2m.

COUR de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.— Présent l'hon. Js. Pitot, 30 Octobre 1828. *J. Ignacio Caballero* contre *ses créanciers.*

SUR lecture et enrégistrement d'une copie du procès verbal de l'assemblée des créanciers de Juan Ignacio Caballero, débiteur insolvable, et sur motion de Mr. E. A. Canon, avocat de Jules Balloc, syndic desdits créanciers. Il est ordonné par la Cour, à tous ceux que cela concerne, de déduire en pleine Cour, le 12 Novembre prochain 1828, les raisons pour lesquelles ledit procès verbal de ladite assemblée des créanciers ne serait point homologué et confirmé.—Je certifie ce qui est ci-dessus. [1er. nov.—3] Th. S. KENNEDY. Gref.

CHAPEAUX—Le soussigné vient de recevoir par le Paquet Azelia, 65 caisses imitations Castor et autres qualites, dans le dernier goût, qu'il offre à vendre en gros et en détail, à des prix modérés.
30 Octobre. E. DEBERGUE.

AVIS—Les personnes qui ont quelques réclamations à faire contre la succession de feu Pierre Marie Chiron, décédé dans la paroisse St. Charles, sont invitées à se présenter à l'office du juge de ladite paroisse.
J. M. MOREL GUIRAMAND—Juge.
26 sept.—

Ventes Publiques.

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu Jeudi, 6 Novembre, à 4 heures de l'après midi, rue St. Pierre, entre Royale, et Bourbon, 50 barriques vieux vin rouge de Médoc.—Conditions: au dessus de $100, 60 jours, 4 nov.

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu aujourd'hui 4 Novembre, à 4 heures de l'après midi, au magasin de Messrs. Reynolds, Byrne & co., rue des Magasins, 120 barils Farine en partie avariées à bord du chalan Pittsburg, capt. Panison, venant de Louisville. 4 nov.

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu Mercredi prochain, 5 Novembre, à 10 heures du matin, à son encan, pour clore une facture, Draps français, couleurs assorties, satin, fort belle qualité, couleurs assorties, shawls de Cachemire, 3 4 et 4 3 français, bretelles d'enfans, toile à damiers rouges et blancs, peignes à rouleaux, imitation écaille. Le tout débarquant du navire Bolivar, du Havre. 4 nov.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Les héritiers Herman contre *E. Weaver* } EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge associé, j'exposerai en vente Jeudi 6 Novembre prochain, à 4 heures de l'après midi, dans la rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, 35 barils vides et 4 barriques dito neuf— Saisis dans l'affaire ci-dessus, conditions: comptant.
27 oct. L. DAUNOY—Marshall.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, Aldermen &c. vs. H. D. Thompson et Thomas P. Willard.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Preval, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de l'ilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de l'ilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, a 60 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur a la seconde. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
11 oct L. DAUNOY, marshal

Vente par le Marshal.

M. C. Marigny Livaudais vs. Joseph Litteret.
J. H. Holland vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, et l'hon. C. Preval, juge-associé, j'exposerai en vente Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre et Maison, situé dans le faubourg de l'Annonciation, désigné par le No. 9 de l'ilet 16, ayant (mesure française) 60 pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 120 de profondeur, borné d'un côté par le No. 8 et l'autre par le No. 10, saisi dans les affaires ci-dessus.
11 oct. L. DAUNOY, marshall

VENTE PAR LE MARSHAL.

Maire, Ald. &c vs. Madame Fox.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Preval, juge-associé de la Cour de cité, j'exposerai en vente le Lundi 17 de Novembre prochain, à la Bourse, à midi,

Une Maison et un Terrain situés rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon, où se trouve établi maintenant la boutique de James Kendle, ledit terrain vendu avec toutes les améliorations qui s'y trouvent,
16 oct L. DAUNOY, marshal

Le Maire et les Aldermen contre le terrein No. 10 dans l'ilet No. 7, faubourg Lacourse.

EN vertu d'un writ de *fieri facias* à moi adressé pas l'hon. F. Grima, Juge Président de la Cour de cité— j'exposerai en vente, le 2 de Décembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et de St. Louis, le terrein vide No. 10, dans l'ilet No. 7, au faubourg Lacourse, saisi dans l'affaire ci-dessus.
3Sept LOUIS DAUNOY, *Marshall*

CHAPEAUX DE CASTOR.

LES soussignés ont reçu par le navire Kentucky et le brick Sardius, de New-York, un grand assortiment de Chapeaux pour hommes, de leur propre manufacture, et de la dernière mode de New-York, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables en gros et en détail.

NICHOLS & KEELER,
25 oct *Successeurs de White & Keeler.*

AVIS—Attendu qu'on s'est adressé à moi et qu'on m'a demandé 1°. qu'une obligation de quatre mille piastres, souscrite le 22 de Février 1827 par Hudson Tabor et Joseph Robichaud, comme cautions de Louis Talbot, shérif de la paroisse de Lafourche Intérieure—2°. que l'obligation de quatre mille piastres souscrite par Hudson Tabor, le 6 Juin 1827, pour l'exercice fidèle des devoirs de shérif de la dite paroisse—3°. et que l'hypothèque spéciale, pour garantir le paiement desdites sommes par Hudson Tabor, mise sur une habitation ou portion de terre de trois arpens de face, plus ou moins, sur quarante de profondeur sur le Bayou Lafourche, —soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront le dernier jour de la présente publication, les raisons pour lesquelles les susdites obligations et hypothèque ne seraient point levées et annullées.

Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 21 Août, mil-huit-cent-vingt-huit, et la cinquante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L.S.] H. JOHNSON.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur,
PIERRE DERBIGNY,—Secrétaire d'Etat.
22 aout—3m.